



Divorce - emploi et fonds propres avec 2 maisons

Par **toto59**, le **09/02/2008** à **14:39**

Bonjour, voici ma question ainsi qu'un petit exercice :
Nous sommes mariés sous la communauté légale.
Une première maison a été achetée après notre mariage, sur l'acte notarié, il figure une clause de emploi (provenance des deniers personnels)
Ex moi : 10K€, elle 30K€, valeur maison 130 K€
Cette maison est revendu 200K€, et nous rachettons une nouvelle maison pour 300K€. Mais pour l'achat de cette 2eme maison, il n'y aucune clause de emploi ou de provenance des deniers personnels.
Cette 2eme maison sera vendu 450 K€ dans le cadre de notre divorce.
Que deviennent nos apports respectifs (10 et 30K€), et surtout quel sera la part de chacun
Merci d'avance pour votre aide, car j'ai plusieurs "son de cloche" pour cette situation

Par **Jurigaby**, le **09/02/2008** à **21:06**

Bonjour.
La plus value réalisée sur vos deniers personnels ne sera calculé qu'en fonction de la première maison.
Ainsi en l'espèce, pour reprendre votre exemple:
 $(10k \text{ euros} / 130 \text{ Keuros}) * (200 \text{ keuros}) = 15384,6 \text{ euros}$
 $(30 \text{ keuros} / 130 \text{ keuros}) * (200 \text{ keuros}) = 46153,8 \text{ euros}$